

# CONSEIL DES HABITANTS DE MANCEY

REUNION DU 18 septembre 2018 - SALLE DES FETES A 20H30

21 participants/ 16 personnes excusées

Modérateur : Jean-Daniel Maréchal ; Secrétaire : Lionel Badot

**Ce compte-rendu intègre les éléments nouveaux survenus depuis le 18 Septembre.**

## **1/ Présentation par Bénédicte Charles, et Julie Darbon de la MAM de Mancey : Maison d'Accueil Maternelle**

C'est un ERP, Etablissement qui peut accueillir 12 enfants, de 2 mois et demi à 18 ans. Elles se limitent à 8 enfants, afin de conserver une qualité d'activité.

Il a fallu l'autorisation de la mairie, de la préfecture, d'une commission de sécurité, un plan de financement, un projet d'accueil, que les deux assistantes maternelles suivent une formation de 130h (le CAP Petite enfance), et un planning de travail...Les enfants accueillis viennent de : Mancey, Jugy, Royer, Boyer, Vers et Tournus. C'est aussi un lieu qui contribue à l'animation locale : puces, kermesse, spectacles à Noël, soirée dansante, paella...

L'action pédagogique est diversifiée : ludothèque, poney, piscine, activité anglais, des sorties...etc. Activités contrôlées par le service PMI et par le Conseil Départemental.

**Fonctionnement** : elles sont deux à temps plein, accueil de 6h à 20h15 du lundi au vendredi. S'ajoutent des contributions telle l'intervenante en anglais. Leur salaire est versé par les parents avec des contrats d'accueil. Elles ont créé une association (obligatoire). Elles en sont les seuls membres, et paient les frais d'entretien et ceux des activités, à partir de leur salaire. Elles gardent les enfants pendant 3 ans, après elles les gardent dans le cadre du périscolaire. Elles sont adhérentes et conseillées par le RAM (Réseau d'assistantes maternelles).

Elles sont relais des « Paniers Malins », on peut commander des paniers le lundi et venir les prendre à la MAM le vendredi. Elles annoncent : vente de boudin avec Mancey Sport Auto le Dimanche 4 Novembre à la salle des fêtes de 8h à 14h avec buvette et chocolats de Noël ; présence au marché de Noël (châtaignes grillées et chocolats) pour toute commande : 0677128281.

Elles ont eu une aide au démarrage de 300€ par la Mairie, ont reçu 200€ de la part de la Comm Comm, mais la MAM qui existe à Nanton a perçu une aide de 5 000€ en février 2018.

### ➤ **Relevé de décision :**

Le CH souhaite poser la question à la Com Com pour avoir l'explication d'une telle différence entre les deux subventions. Un courrier sera fait par la coordination.

## **2/ La sécurisation de la sortie de la rue de la Fontaine par Eric**

Le projet d'implantation d'un miroir ne sera pas poursuivi, après examen du règlement. La Mairie nous a informé des contraintes juridiques. Le demander à un particulier est déconseillé : cela engagerait sa responsabilité.

Le CH examine d'autres possibilités : renforcement de la signalisation, pose d'une borne, d'un système clignotant sur le panneau priorité car personne ne le voit ; mettre en place un cédez le passage sur la route départementale.

## **Information nouvelle : Après la réunion du Conseil d'Habitants, la Mairie a matérialisé le carrefour par l'installation de bornes bien visibles. Exemple de la complémentarité du Conseil d'Habitants et du Conseil Municipal.**

Claire l'avait annoncé. Elle rappelle que les élus ont approfondi la réglementation : toute la partie entre les deux ralentisseurs étant en zone trente, les piétons y sont prioritaires, mais ce n'est pas matérialisé. Ces bornes sont-elles suffisantes ou faut-il les compléter par une signalisation supplémentaire ? Précisons qu'en ce qui concerne la taille des miroirs, c'est la DRIRE qui décide.

### ➤ **Relevé de décision :**

Consultation des habitants de Dulphey sur ce problème et des propositions après avoir eu les informations de la Mairie.

#### • **Situation de sécurité au Moulin Mutin exposée par Pierre Fontaine**

Quand on vient de la Croix Léonard pour tourner à gauche dans le grand virage et se rendre à Moulin Mutin, la visibilité est limitée, les personnes venant en sens inverse vont assez vite. Après avoir traversé, il y a un 2<sup>ème</sup> virage avec peu de visibilité, la rue se rétrécit et il est difficile de se croiser. Aussi des voitures s'arrêtent au milieu de la départementale pour mieux voir et c'est dangereux. Il y a un 2<sup>ème</sup> accès plus haut qui est plus sûr. Pierre propose de mettre le 1<sup>er</sup> accès à Moulin Mutin quand on vient de la Croix Léonard en sens interdit. Il a consulté quasiment tous les habitants du hameau qui sont d'accord.

➤ **Relevé de décision :**

Rencontrer les habitants de Moulin Mutin chez Pierre Fontaine avec Gérard Morin, André Dupuis, Lionel Badot. La Mairie sera informée et suite à la rencontre une demande lui sera faite.

**3/ faire participer un plus grand nombre d'habitants à nos échanges et avis :**

Pierre Z rappelle que le Conseil d'habitants ne se réduit pas aux réunions mais implique de trouver des modes de participation afin d'élargir l'accès à l'exercice concret de la démocratie.

**Trois propositions :**

1/ le Compte-rendu du CH adressé aux habitants, permettra à ceux qui le souhaitent de réagir en écrivant dans le « carré » laissé à cet effet sur le CR, à transmettre soit par les boîtes aux lettres dans les hameaux, soit par Internet.

2/ Une consultation citoyenne, avec un résumé de la problématique, et une sécurité pour que l'on ne vote pas à la place d'un autre. Demander aux habitants leur accord pour être sur les listes des personnes consultées. La sécurisation des rues à Dulphey pourrait servir de test.

3/ Organiser des rencontres avec les habitants dans les quartiers.

**Débat :** Certains craignent que la consultation entraîne un mélange des genres de votes, que rien ne remplace les échanges directs, qu'il est difficile de résumer un problème et des propositions en peu de lignes, alors que pour se prononcer il faut avoir une connaissance du problème et des limites de telle solution.

Il est répondu : que différentes formes de démocratie coexistent multiplie les possibilités d'intervenir permet de ne pas se limiter à ceux qui viennent aux réunions du CH et les Compte -Rendus informent avant toute consultation.

➤ **Relevé de décision :**

Expérimenter la consultation sur Dulphey pour débiter. Les résultats transmis à la Mairie seront une aide à la connaissance des attentes.

**4/ Questions diverses :**

Lionel annonce un groupe de travail Regroupement Pédagogique Intercommunal : 4 parents venant des 4 communes concernées, plus pour le CH : Anne, Lionel, Bénédicte et Claire.

**Carrière de Mancey**

S'agissant de l'enquête publique, l'avis du Conseil d'Habitants – favorable sous réserve de prise en compte de quelques améliorations a été intégré dans le Rapport de L'inspection des Installations Classées du 13 août 2018.

**Libre réactions/propositions de chacun/**à retourner soit par mail [habitants@mancey.fr](mailto:habitants@mancey.fr) soit aux boîtes à lettre suivantes :

Pour le bourg chez Lyne et Georges Sion : 4 rue du Page

Pour Dulphey chez Anne et Gérard Morin, 1 rue du château

Pour la Bussière : Mireille et Michael Litfass 3 impasse de Teppes

Pour Charmes : Renée et Robert Leboeuf : 3 route d'Ozenay

**Prochain Conseil : mardi 13 novembre 2018 à 20h30. Salle des fêtes de Mancey.**

**Modérateur : Gérard - Secrétaire : ... à désigner**

- **Ordre du Jour : le point sur l'intervention auprès de la Comm. Comm sur la Mam**
- **Le point sur la consultation-test**
- **Un point sur les compteurs Linky**
- **Divers**